

60 ans**FEDE - INFO**

Requête pour une diminution du temps de travail état de la situation

Notre requête, déposée le 17 mars 2006, demande l'octroi d'une semaine de vacances supplémentaire pour l'ensemble du personnel à l'exception du personnel enseignant. Pour ce personnel nous demandons une décharge de deux unités d'enseignement dès 50 ans et de quatre unités d'enseignement dès 55 ans (actuellement les enseignant-e-s bénéficient d'une décharge de deux unités d'enseignement dès 55 ans).

Le Conseil d'Etat n'entendait pas se prononcer sur le fond de notre demande avant d'avoir les résultats de l'étude demandée suite au dépôt du postulat René Thomet. La FEDE, en collaboration avec les associations du secteur social regroupées au sein de la FOPIS, a lancé une pétition pour faire accélérer le mouvement.

Résultat :

- 850 signatures proviennent de l'Hôpital cantonal
- 1'000 de l'enseignement
- 3'000 des divers services de l'Etat
- et 1'600 de notre partenaire du secteur social (la FOPIS) sur 2'300 personnes occupées dans ce secteur.
- soit quelque 6'500 signatures récoltées en trois semaines environ. C'est un brillant succès.

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont signé et fait signer cette pétition. Nous présentons nos excuses à celles et ceux qui n'ont pas reçu les formulaires à temps – nous devons améliorer notre réseau de distribution.

Lors de notre assemblée des délégué-e-s de fin novembre, M. le conseiller d'Etat Claude Lässer a indiqué que les discussions devraient pouvoir débuter ce printemps, probablement en avril. Elles seront ardues car il semble que le Conseil d'Etat ne soit pas encore acquis à cette cause. Pourtant le canton a du retard dans ce domaine et il ne faut pas qu'il s'aggrave.

La situation financière est bonne pour ne pas dire excellente puisque le canton n'a plus de dette mais un capital, situation jalouée par les autres. Selon nos estimations, la diminution du temps de travail que nous demandons représenterait une hausse de 1% à 1,5% de la masse salariale, soit 10 à 15 millions sur un total près du milliard. Ce n'est pas rien mais le canton en a les moyens sans hypothéquer l'avenir.

Durant les discussions, nous envisageons d'ouvrir un blog internet afin de permettre à chacune et chacun de participer à cette grande entreprise. Nous comptons sur votre future participation.

Pour l'instant, vos commentaires et questions sont les bienvenus à l'adresse info@fedech.ch.

Jean Queloz, président